

RÉSIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 2897/JUST.

Objet:

Affaire Kaguliro  
P.V. 61 ..



Transmis à Monsieur le ~~Subs~~stitut du  
Procureur du Roi à Kigali le dossier en cause M.P.  
contre Kaguliro. Le rapport d'expertise lui par-  
viendra aussitôt qu'il me sera transmis par l'ex-  
pert.

Astrida, le 17 Octobre 1950.-  
L'Officier de Police Judiciaire,  
CH. LEES,

*C. Lees*

RESUME DE L'AFFAIRE.

Le 24/9/50, Nturo qui avait eu une palabre avec Kaguliro, apprend que ce dernier, évadé de la prison d'Astrida depuis quelques mois, était rentré chez lui et résidait chez sa mère Nyirakimonyo. Nturo se rend chez cette dernière afin d'y chercher Kaguliro. Arrivé là Nturo est attaqué par Kaguliro qui lui donne un coup de machette dans le bras, coupant l'artère. Le lendemain Nturo est conduit à l'hôpital mais décède en y arrivant. Kaguliro nie toute participation dans l'affaire et déclare ne pas avoir été sur les lieux lorsque Nturo fut blessé. Son alibi est cependant démenti. Du sang est trouvé sur le pagne de Kaguliro qui prétend que c'est son propre sang provenant du nez suite à un coup. Une expertise de sang a été prescrite.

PIÈCES AU DOSSIER.

P.V. d'arrestation  
Requisition à medecin  
P.V. d'atopsie  
Certificat de décès  
2 P.V. de saisie  
Requisition à expert  
P.V. 62/I, 62/2, 62/III, 62/IV, 62/V, 62/VI, 62/VII.